

**AMBULATOIRE**  
**A LA CLINIQUE SAINT-PIERRE,**  
**Comment ça marche ?**



**Dr BARDOU**



**Dr BEN BRAHEM**



**Dr DUGUE**



**Dr LEBRETON**



# TABLE DES MATIERES

---

## **1 - L'ambulatoire, qu'est-ce-que c'est ?**

L'ambulatoire, comment ça marche ?

Que ferez-vous avant l'hospitalisation ?

Que ferez-vous en hospitalisation ambulatoire ?

## **2 - Que-faire à la maison en cas de problème ?**

# 1 - L'ambulatoire, qu'est-ce-que c'est ?

La chirurgie ambulatoire correspond à une intervention réalisée avec une **durée de séjour inférieure à 12 heures**.

Elle s'adresse à des patients et des pathologies sélectionnés avec un circuit spécifique réservé.

## Les interventions pouvant être réalisées sont les suivantes :

- les hernies inguinales et certaines éventrations,
- les vésicules biliaires,
- les hernies hiatales,
- les hémorroïdes,
- les fissures anales,
- les fistules anales et les abcès de la marge anale,
- les kystes sacro-coccygiens,
- les tumeurs des parties molles (lipomes...)

## Les conditions de sélection pour le patient sont :

- ne pas être seul chez lui le soir de l'opération,
- disposer d'un téléphone,
- habiter à moins d'une heure de la clinique,
- ne pas avoir de gros facteurs de risque (comme une maladie cardiovasculaire).

Parallèlement **pour les autres patients**, il est possible de réaliser ces interventions **en sortant le lendemain** de l'opération et **en rentrant la veille** à la clinique.

**En cas de problème le patient sera hospitalisé :**

- en effet, le patient doit être averti qu'au moindre problème (essentiellement une douleur anormale, l'impossibilité d'uriner ou un malaise persistant avant la sortie), il restera hospitalisé à la clinique.
- De la même manière, à la moindre alerte au domicile, il devra revenir (éventuellement en ambulance) aux **urgences de la clinique Saint-Pierre avant 21heures (04 68 56 28 28)** où le chirurgien de garde sera prévenu, et **après 21h**, il vous faudra contacter le 15 (SAMU).

**Dans tous les cas un appel téléphonique le lendemain** de l'intervention s'assurera du bon déroulement de la convalescence.

## 2 - L'ambulatoire, comment ça marche ?

### Que ferez-vous avant l'hospitalisation ?

**Vous avez donc bénéficié d'une consultation** auprès du chirurgien

(Pôle Médical Saint-Pierre, 80 rue Pascal Marie Agasse, 66000 PERPIGNAN, Tél : **04 68 56 26 57**, fax : 04 68 56 97 88).

- Le chirurgien vous a expliqué la nécessité, le but, les tenants et les aboutissants de l'opération.
- La date opératoire a été convenue, ainsi qu'un rendez-vous auprès de nos confrères anesthésistes (83 rue Pascal Marie Agasse, tel : **04 68 56 26 63**, fax : 04 68 68 18 83).

**D'autre part, différents documents vous seront remis :**

**1- La programmation de la chirurgie comprenant :**

- La **date** du rendez vous avec nos confrères anesthésistes
- La **date** de la chirurgie
- Un **consentement éclairé** à compléter, signer et remettre à l'infirmière le jour de l'hospitalisation.
- **Une feuille de liaison** à compléter et à remettre à l'infirmière le jour de l'hospitalisation
- Les **consignes générales** pour assurer le bon déroulement de votre intervention
- Une **ordonnance de Bétadine rouge** et de **traitement contre la douleur**.
- Un devis si **dépassement d'honoraires** : A envoyer à votre mutuelle pour connaître votre taux de remboursement.  
Ce dépassement d'honoraires sera à régler lors de la visite post opératoire au chirurgien.

Nous vous remettrons à ce moment là un reçu (le bordereau de facturation vous sera envoyé par la Clinique Saint Pierre) vous permettant de vous faire rembourser la somme en fonction de vos garanties.

## 2- Une Chemise Patient "AMBULATOIRE"

- Un **questionnaire médical pour les anesthésistes** : nécessité de le remplir avant le rendez-vous et à compléter lors de l'entretien.
- Les **consignes** pour une intervention en ambulatoire
- Une **fiche "information du patient"** comprenant une autorisation de soins et d'opérer, la désignation de la personne de confiance et une autorisation de soins et/ou opérer pour les mineurs ou majeurs protégés.
- Une **fiche de pré-admission Ambulatoire** : A présenter complétée le jour de votre rendez-vous avec l'anesthésiste (Rez-de-chaussée de service pré admission).
- Une fiche "**Services Hôteliers Ambulatoire**" vous présentant les différentes prestations proposées au sein de l'établissement que vous pouvez choisir.
- Le **livret de la clinique** présentant l'établissement
- Le **Carnet de séjour Ambulatoire** pour bien préparer votre séjour
- Le **livret Administratif Ambulatoire** à compléter et à remettre à l'infirmière le jour de votre entrée
- La **Fiche de Commission des Usagers**

### En résumé, la conduite à tenir pour l'ambulatoire :

- **s'épiler** avec une crème épilatoire **ou tondez** la zone opérée, **7 jours avant** l'opération. En effet en cas d'irritation de la peau secondaire, celle-ci a le temps de cicatriser et diminue donc le risque d'infection cutanée.

- Prendre une **douche complète avec l'antiseptique** prescrit, **la veille et le matin** de l'opération, en restant bien **à jeun** (pas boire, pas manger, pas fumer ni vapotage, pas de chewing-gum) depuis la **veille minuit**.
- Ne **pas se maquiller, ni se parfumer**, et ne prendre **aucun bijou**, le jour de l'opération.
- Ne prendre que les **médicaments recommandés** par l'anesthésiste, et venir **accompagné(e)** à la clinique au besoin
- avec un taxi (interdiction de conduire au retour).

## Que ferez-vous en hospitalisation ambulatoire ?

**Vous serez hospitalisé(e) le jour de l'opération** à la Clinique Saint-Pierre, en étant à jeun depuis minuit (pas boire, pas manger, ni fumer, ni vapotage, ni chewing-gum) et en ayant pris une douche d'antiseptique la veille et avant de venir. Ne soyez pas maquillé(e) ni parfumé(e) et habillez vous avec des habits propres. Ne prenez que les médicaments recommandés par l'anesthésiste et venez accompagné(e) au besoin avec un taxi (interdiction de conduire au retour).

- Nécessité de faire l'entrée administrative au 1er étage auprès de la secrétaire du **service Ambulatoire**
- Vous serez ensuite accueilli(e) par l'infirmière.
- Remettre à l'infirmière votre dossier d'entrée, le consentement éclairé, les résultats d'examens sanguins et morphologiques.

**Une chambre vous sera attribuée.** Un brancardier viendra vous chercher et vous descendra au bloc opératoire où vous bénéficierez d'une préparation antiseptique.



**En post opératoire**, vous serez réveillé(e) en salle de réveil, puis secondairement vous serez remonté(e) dans votre chambre.

**L'après-midi**, vous serez revu(e) par un chirurgien de l'équipe qui vérifiera votre état clinique. En cas d'absence de douleurs importantes, de contre indications éventuelles et après une collation, il vous sera proposé une sortie, sinon vous resterez hospitalisé(e) jusqu'au lendemain.

**La sortie reste déterminée par le chirurgien**. Vous quitterez la clinique, muni(e) du compte rendu d'hospitalisation à savoir :

- Le compte rendu opératoire,
- Les ordonnances d'antalgiques,
- Un rendez-vous avec le chirurgien vous sera notifié,
- Un arrêt de travail éventuel.

Le compte rendu d'hospitalisation est remis par les infirmières du service Ambulatoire ainsi que votre arrêt de travail éventuel.

## III- Que-faire à la maison en cas de problème ?

**Le soir de l'opération avant 21 heures** vous devez absolument contacter l'équipe des Urgences de la Clinique Saint- Pierre, au 04 68 56 28 28, dans les cas suivants, et **après 21 heures** directement le 15 (SAMU), dans ces circonstances :

- Fièvre élevée supérieure à 38.5 °,
- frissons,
- saignements ou hématomes,
- difficultés respiratoires,
- douleurs insupportables,
- malaise,

**Dans tous les cas un appel téléphonique** le lendemain de l'intervention s'assurera du bon déroulement de votre convalescence.

**Les jours suivant l'opération** vous pouvez contacter notre équipe chirurgicale :

- Soit vous rendre directement aux urgences de la Clinique Saint-Pierre **avant 21 heures** (04 68 56 28 28), où vous serez accueilli(e) par un médecin urgentiste, qui le cas échéant, pourra contacter notre équipe chirurgicale de garde.
- Soit téléphoner au bureau de consultation des Drs BARDOU- BEN BRAHEM- DUGUE - LEBRETON au **04 68 56 26 57**.
- Soit appelez le 15 (SAMU) **après 21 heures**.